

Tendances et enjeux

Accroître l'information sur le marché du travail pour le secteur communautaire

Le Conseil RH s'intéresse particulièrement à l'amélioration de l'information sur le marché du travail (IMT) qui porte sur les organisations communautaires au Canada et que ces organisations peuvent se procurer.

Introduction

Depuis sa fondation en 2005, le Conseil RH pour le secteur communautaire (Conseil RH) a œuvré en faveur de divers enjeux relatifs à la main-d'œuvre et qui touchent les organisations communautaires. Le Conseil RH s'intéresse particulièrement à l'amélioration de l'information sur le marché du travail (IMT) qui porte sur les organisations communautaires au Canada et que ces organisations peuvent se procurer. À cette fin, il a récemment mené le projet Élaborer l'information sur le marché du travail pour le secteur communautaire. Ce projet a permis de formuler des recommandations et des objectifs en vue d'améliorer l'IMT pour les organisations communautaires. Il comportait également l'examen des données actuellement disponibles sur les organisations communautaires et des possibilités d'accroître leur utilisation. Comme pour la plupart des statistiques et données nationales, la majorité des données présentement disponibles proviennent de Statistique Canada. Bien qu'il s'avère souvent difficile de trouver de l'IMT sur les organisations communautaires dans les enquêtes auprès des entreprises et les enquêtes sur la population active, le Système de comptabilité nationale du Canada fournit des données sur ces institutions. Le présent rapport offre un aperçu de ces données ainsi que des recommandations pour accroître le développement des données, en se fondant sur les constatations du projet d'IMT mené par le Conseil RH et sur les discussions d'un groupe d'intervenants.

Contexte

Statistique Canada recueille et diffuse de l'information très variée sur les personnes, les entreprises et l'économie dans son ensemble. Malgré le vaste éventail de données produites, il peut être difficile de trouver de l'information sur les institutions sans but lucratif. Étant donné que ces institutions se distinguent selon le genre d'organisation et non selon les biens

produits ou le type de travailleurs, il n'est pas facile d'extraire les données qui les concernent dans les plus grands ensembles de données, dont le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), qui présente les données sur les industries, et la Classification nationale des professions (CNP), où l'on trouve des données sur les travailleurs.

Les données de Statistique Canada sur les organisations communautaires proviennent de diverses sources, par exemple des enquêtes spéciales et des enquêtes auprès des entreprises, et du cadre des comptes nationaux. La plus importante de ces sources est le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, qui fait partie du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC). Dans ce compte, conformément aux lignes directrices internationales pour les comptes nationaux, Statistique Canada compile des données sur les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Ces données peuvent constituer une source précieuse d'IMT sur les organisations communautaires, et c'est pourquoi le Conseil RH a jugé qu'il convenait de les examiner de manière plus approfondie et d'en faire une analyse détaillée.

Le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, du Système de comptabilité nationale du Canada

Le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, qui fait partie du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC), a été établi en 2001 afin de permettre au SCNC d'assurer un meilleur suivi de la contribution des institutions sans but lucratif à l'économie canadienne. Le Compte satellite présente des données macro-économiques pour l'ensemble du Canada, mais également des ventilations provinciales. Le Système des comptes nationaux et les comptes satellites brossent un portrait national de l'activité économique, et mesurent le produit intérieur brut (P.I.B) ventilé selon le code par industrie du SCIAN. De plus, ils fournissent des données sur le nombre de travailleurs, sur les heures travaillées et sur la masse salariale totale, données dont Statistique

Canada se sert pour effectuer des estimations de la productivité.

Le Compte satellite présente des données sur le secteur communautaire dans son ensemble, ainsi que sur les hôpitaux, les universités et les collèges, et sur le secteur sans but lucratif de base. On retrouve aussi dans ce Compte un sous-ensemble qui regroupe les données sur les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM). Pour être incluse dans le sous-ensemble des ISBLSM, une organisation doit :

1. **résider au Canada** (c.-à-d. qu'elle n'est pas une entité étrangère)
2. **œuvrer à titre d'institution sans but lucratif** (c.-à-d. qu'elle ne génère pas de revenus pour les personnes qui la contrôlent)
3. **être distincte du gouvernement** (c.-à-d. qu'elle n'appartient pas au gouvernement et qu'elle n'est pas directement contrôlée par le gouvernement au moyen de la législation, d'un conseil d'administration, etc.)
4. **offrir des biens ou des services aux ménages**
5. **offrir des services aux ménages ou aux personnes, gratuitement ou à un tarif nominal**

Si une organisation communautaire canadienne ne satisfait pas à l'un de ces critères, elle sera classée dans le secteur public (si elle n'échappe pas au contrôle du gouvernement, comme c'est le cas pour les hôpitaux, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les collèges et les universités) ou dans le secteur privé (si elle fournit des services à des organisations ou si elle ne charge pas un tarif nominal pour ses biens ou ses services). Si l'entité est un hôpital, un collège ou une université, elle sera comprise dans la catégorie correspondante du SCNC; d'autres organisations se retrouveront avec les institutions sans but lucratif non classées ailleurs, ou seront incluses dans le secteur public.

Organisation des données

Dans le SCNC, les données sur le secteur sans but lucratif de base sont en outre subdivisées par catégories basées sur la Classification internationale des organismes sans but lucratif (CIOSBL). Les données sur les revenus et les dépenses du secteur pour l'ensemble du Canada sont disponibles sur CANSIM, le portail de données de Statistique Canada. Le Compte satellite présente également des ventilations par sous-groupe. Afin d'illustrer les sous-catégories disponibles ainsi que leur taille relative, le tableau qui suit montre le P.I.B. du secteur sans but lucratif, par catégorie, pour 2009, et la part du P.I.B. pour chaque catégorie.

Tableau 1. Produit intérieur brut des institutions sans but lucratif, 2009

Catégorie	P.I.B. (M \$), 2009	Part du P.I.B. des institutions sans but lucratif
Hôpitaux	47 342	44 %
Universités et collèges	23 641	22 %
Secteur sans but lucratif de base	35 405	33 %
Institutions sans but lucratif au service des ménages	21 680	20 %
Autres institutions sans but lucratif	13 725	13 %
Total – Secteur sans but lucratif global	106 388	100 %

Le secteur sans but lucratif de base représente le tiers du P.I.B. du secteur sans but lucratif global. Sur cette part du P.I.B., environ les deux tiers des organisations se retrouvent dans la classification des ISBLSM. Les ISBLSM représentent 20 % (selon leur part du P.I.B.) des institutions sans but lucratif.

Données plus détaillées sur les ISBLSM

Statistique Canada a présenté des données plus détaillées, selon les codes de classification des ISBLSM et, sous forme de tabulation spéciale, selon le code par industrie du SCIAN. Les codes de classification des ISBLSM offrent des données pour les organismes religieux (NP1100), les organisations de bien-être (NP1200), les arts, spectacles et loisirs (NP1300), les services d'enseignement (NP2000) et les autres institutions sans but lucratif (NP1900). À l'exception du code pour les organismes religieux, les codes des ISBLSM comprennent des organisations dans un vaste éventail d'industries, ce qui rend souvent difficile l'analyse détaillée par secteur. Cela est particulièrement vrai pour la catégorie NP1900, qui comprend 40 % des organisations communautaires des ISBLSM.

Les ventilations plus détaillées du SCIAN offrent des renseignements supplémentaires sur les industries selon les niveaux d'agrégation SCIAN S- (2 chiffres), M- (3 chiffres) et L- (4 chiffres). Le Système des comptes nationaux subira par ailleurs une révision historique en 2012 : les données seront entièrement désagrégées au niveau national par industrie du SCIAN, ce qui à un large éventail d'industries d'être couvertes dans les données. Il convient de souligner que ces données seront disponibles uniquement sous forme de tabulation spéciale et qu'elles seront soumises aux mêmes suppressions que les autres données de Statistique Canada en vue de respecter la confidentialité des données. La clarté des données sera donc améliorée, tout en permettant une analyse plus approfondie pour les industries où l'on retrouve un grand nombre d'organisations communautaires. On retrouve par exemple, dans les ISBLSM, 34 % de l'emploi communautaire dans un seul code du SCIAN, soit SCIAN 813A – Fondations, groupes

de citoyens et organisations professionnelles et similaires¹. Les organisations de cette catégorie comprennent entre autres : les établissements octroyant des subventions à partir de fonds en fiducie; les organismes d'action sociale; et les organisations syndicales. La désagrégation améliorée permettra une analyse plus détaillée et plus complète que ce qu'il est possible de faire actuellement à partir des données disponibles.

Utilité et applicabilité des données

Afin de déterminer la valeur de l'information fournie par le SCNC ainsi que son utilité pour les organisations communautaires, l'on doit considérer tant l'information elle-même que les besoins des utilisateurs finaux. Les données sur les institutions sans but lucratif sont utilisées par une clientèle très variée qui comprend des chercheurs, des décideurs et des institutions sans but lucratif. Chacun de ces groupes possède différents niveaux d'expertise pour ce qui est de la manipulation des données, et chacun voudra utiliser les données pour différentes applications. C'est pourquoi il est difficile de déterminer un seul « usage final ». Toutefois, ces groupes ont en commun des besoins et des attentes au sujet des données sur les organisations communautaires, qui peuvent servir à déterminer la pertinence et la valeur des données.

L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB), réalisée par Statistique Canada en 2003, a longtemps été considérée comme le point de référence pour définir et comprendre le secteur communautaire canadien. Cela peut être attribué au manque de données disponibles jusqu'à la réalisation de cette enquête, ainsi qu'à la rareté des données régulièrement offertes et connues des utilisateurs finaux. Alors que l'information contenue dans le rapport de l'ENONB est maintenant plutôt dépassée, les statistiques de ce rapport sont encore citées

fréquemment et elles constituent, pour beaucoup de gens, des connaissances clés au sujet du secteur. L'ENONB utilise une large définition du secteur, semblable à la définition générale du Compte satellite. Selon le rapport², le secteur comprend près de 69 000 organisations comptant une main-d'œuvre rémunérée, et il emploie près de 1,2 million de personnes, soit plus de 7 % de la main-d'œuvre nationale.

Les données sur les ISBLSM sont utiles, mais leur portée est beaucoup plus restreinte que l'information de l'ENONB. Aussi elles ne présentent qu'un tableau « partiel » du secteur communautaire à de nombreux intervenants du secteur. Ces données peuvent être combinées avec les données sur les hôpitaux, les collèges et les universités, mais il reste néanmoins qu'elles ne tiennent pas compte de 13 % du secteur sans but lucratif global (selon la part du P.I.B.), soit le tiers du secteur sans but lucratif de base. Il s'agit d'une portion assez considérable des institutions sans but lucratif, qui comprend la majorité des institutions sans but lucratif de certaines industries (p. ex., développement et logement). Les organisations comprises dans cette portion de 13 % regroupent des institutions sans but lucratif classées dans le secteur privé et des institutions sans but lucratif classées dans le secteur public, par exemple les établissements de soins pour bénéficiaires internes.

Pour que les données du Compte satellite soient jugées pertinentes et utiles par les organisations et par les gens du secteur communautaire, un plus grand nombre de données doivent être disponibles sur ce segment des institutions sans but lucratif. Une ventilation détaillée de toutes les données fournies sur les institutions sans but lucratif dans le Compte satellite (représentant tous les secteurs détaillés dans le graphique ci-contre) aiderait à dresser le tableau global du secteur sans but lucratif et à renforcer la pertinence des données pour les utilisateurs finaux. Cela pourrait être réalisé en publiant annuellement d'autres tableaux de données et en fournissant plus d'information

1. Il convient de souligner que la catégorie SCIAN 813A inclut toutes les industries regroupées sous SCIAN 813, à l'exception de SCIAN 8131 - Organismes religieux, ces derniers étant représentés dans leur propre catégorie des ISBLSM.

2. Statistique Canada (2003). Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles, Ottawa, Statistique Canada.

sur les organisations qui sont ou non couvertes dans les catégories. Étant donné que les données sur certaines institutions sans but lucratif (p. ex., les musées municipaux, les bibliothèques, les établissements de soins pour bénéficiaires internes) ne peuvent être désagrégées des données sur les services gouvernementaux, ces clarifications sont particulièrement importantes pour ceux qui désirent effectuer des analyses en utilisant les données du SCNC.

Besoins des utilisateurs finaux

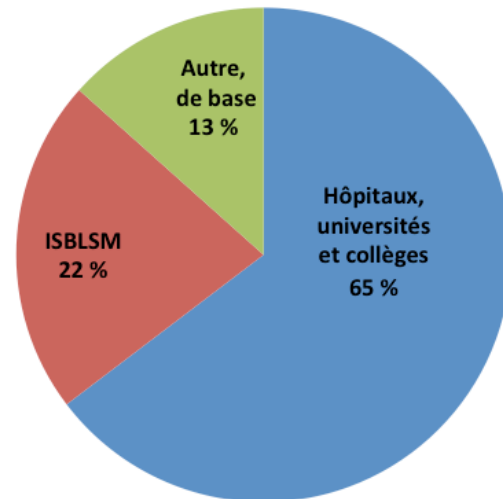
Bien que les préoccupations mentionnées ci-dessus au sujet de l'utilité et de l'applicabilité aient une incidence sur l'utilisation générale des données, le groupe d'intervenants a relevé certaines questions à étudier lorsqu'on détermine l'utilité des données pour les utilisateurs. Ces préoccupations doivent orienter l'approche du Conseil RH au sujet de la publication des données et de leur communication aux utilisateurs finaux. En ce cas-ci, les utilisateurs finaux peuvent être des individus, des organisations communautaires locales, ou des groupes locaux qui soutiennent les institutions sans but lucratif (p. ex., des regroupements d'organisations bénévoles, ou des organisations-cadres représentant les organisations communautaires). Les grandes organisations communautaires nationales ainsi que les groupes régionaux (tels que les groupes syndicaux provinciaux, les conseils sectoriels ou les gouvernements) pourraient également être compris dans cette catégorie, même s'ils sont probablement mieux outillés que les plus petits utilisateurs finaux en vue de cerner les données pertinentes, de les analyser et de les interpréter pour leur propre usage.

Analyses détaillées

Le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat, du SCNC, fournit de l'information par industrie pour le Canada dans son ensemble ainsi que des ventilations par province. Ces données sont disponibles à différents niveaux d'agrégation pour cinq catégories d'ISBLSM et pour ces

Graphique 1. Secteur sans but lucratif global, par part du P.I.B., 2009

Secteur sans but lucratif canadien (selon le P.I.B.), 2009



Source : Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat ; tableaux de CANSIM 388-0001 et 388-0002

groupes du SCIAN : S- (2 chiffres), M- (3 chiffres) et L- (4 chiffres). Quoique ces tableaux fournissent des données et des renseignements sur les institutions sans but lucratif, les utilisateurs du secteur trouveraient utile d'avoir accès à une interprétation ou à une analyse. Le manque d'interprétation actuellement offerte pose un défi aux utilisateurs finaux du secteur communautaire, spécialement dans les plus petites organisations; mais cela représente aussi, pour les chercheurs et les analystes du secteur, une possibilité de traiter ces données, d'acquies et de partager des connaissances, et de renforcer leurs capacités en matière d'analyse de données en travaillant avec de petites organisations et avec de nouveaux utilisateurs de données. Étant donné que beaucoup d'organisations communautaires n'ont que peu de capacité (sinon aucune) en matière d'analyse des données, et que bien souvent elles n'utilisent ni n'interprètent régulièrement l'IMT, l'information à laquelle elles ont accès ne leur est pas utile.

Afin que l'information devienne plus utile à un très large éventail d'utilisateurs finaux, elle doit faire l'objet de plus d'analyse et d'interprétation.

Idéalement, cette analyse comporterait de l'information sur la façon dont les concepts d'ISBLSM et de compte satellite complètent d'autres connaissances sur le secteur, par exemple l'ENONB. D'autres analyses pourraient être utiles à cette fin, notamment :

- comparer les institutions sans but lucratif, par sous-secteurs ou types d'organisation (c.-à-d. comparer les institutions sans but lucratif de codes spécifiques ou de groupes de codes du SCIAN; p. ex., examiner les industries spécifiques qui constituent la catégorie NP1200 – Organisations de bien-être)
- comparer différents types d'organisation (sans but lucratif, gouvernementales, ou à but lucratif) dans des industries spécifiques, afin d'examiner les similitudes et les différences entre ces organisations (c.-à-d. taille de l'organisation, nombre de travailleurs, salaires moyens, sources de financement, changements dans ces variables au fil du temps, etc.)
- examiner la part des institutions sans but lucratif dans une industrie ou un secteur, au fil du temps, pour discerner les tendances
- comparer les caractéristiques du secteur sans but lucratif (y compris sa taille relative, et le nombre et la taille des organisations) par province, région ou zone provinciale, si possible, en vue d'explorer les similitudes, les différences et les tendances entre les provinces et à l'échelle canadienne

Ces analyses pourraient être réalisées par Statistique Canada, par des chercheurs d'universités et de collèges, ou par des chercheurs et des analystes travaillant dans le secteur communautaire. Si Statistique Canada ne réalise ni ne publie des analyses détaillées de l'information, il serait souhaitable que les données granulaires soient disponibles pour les chercheurs, par l'entremise des Centres de données de recherche ou sous la forme de tableaux de données personnalisés, afin de faciliter le plus possible l'utilisation des données existantes.

Désagrégation régionale

L'information à l'échelle nationale et provinciale est utile aux chercheurs et aux autres personnes qui travaillent au niveau macro, mais cette information s'applique moins aux organisations ou aux chercheurs qui désirent faire des analyses ou des

comparaisons détaillées. Ces utilisateurs seraient mieux outillés avec des données à l'échelle sous-provinciale, chaque fois que c'est possible. Les données régionales à l'échelle sous-provinciale sont spécialement importantes pour les municipalités et les communautés locales. À l'échelle sous-provinciale, les données régionales permettent aux analystes d'examiner les tendances à l'intérieur des provinces et entre les communautés. Dans les provinces où l'on trouve plusieurs grands centres de population (p. ex., Ontario, Québec, Colombie-Britannique et Alberta), on pourrait ainsi comparer les communautés et l'information à l'échelle locale.

Les désagrégations régionales permettraient également de comparer les ensembles de données avec les données locales granulaires, ce qui offrirait la possibilité de confronter et de valider les sources de données. La compatibilité des données pourrait être une source de préoccupation (p. ex., il se peut que les données locales ne soient pas organisées selon les catégories du SCIAN; les identificateurs géographiques peuvent être codés différemment ou être inexistantes; la définition du secteur peut varier), mais la disponibilité de données du SCNC pour de petites régions permettrait d'établir de nouvelles comparaisons, et on pourrait envisager de fournir ces données lors de la conception de nouvelles recherches, études ou enquêtes.

Bien que des données détaillées à l'échelle locale ne soient pas une option pour les territoires et pour les provinces aux populations plus réduites en raison des questions liées à la confidentialité des données, il serait souhaitable d'obtenir des détails supplémentaires chaque fois que c'est possible, ce qui augmenterait la pertinence et l'applicabilité des données. Lorsque les suppressions et la confidentialité deviennent d'importantes préoccupations et limitent sérieusement les données, on devrait explorer la possibilité de rendre les données accessibles aux chercheurs par l'entremise du programme des Centres de données de recherche. On pourrait aussi explorer l'équilibre entre les renseignements sur les industries et les renseignements géographiques. En fait, certains utilisateurs peuvent être très désireux de recevoir des données à l'échelle régionale, même si ces données sont agrégées selon les niveaux à 2 ou

si ces données sont agrégées selon les niveaux à 2 ou 3 chiffres du SCIAN. Il faut explorer davantage la possibilité d'offrir des ventilations supplémentaires, ainsi que la manière dont on pourrait y avoir accès et la façon dont on pourrait les utiliser.

Information supplémentaire

Les données sur les ISBLSM peuvent répondre à beaucoup de questions sur le secteur communautaire, mais des questions demeurent sans réponse ou doivent être clarifiées. Pour que les données du Compte satellite du SCNC soient aussi pertinentes et utiles que possible, il serait important de connaître le nombre d'organisations représentées dans la classification, et non seulement le nombre d'employés et le P.I.B. du secteur. Sans cette information, il peut être difficile pour les utilisateurs de comprendre la taille et la portée des ISBLSM; pour la plupart de ces utilisateurs, la description de la taille du secteur en fonction du P.I.B. fournit une vague idée de la taille et de la portée du secteur. Quoique la part du P.I.B. puisse donner une indication sur la taille de base des ISBLSM, le ratio « P.I.B./taille de l'organisation » n'est pas nécessairement le même pour toutes les institutions sans but lucratif; d'autres mesures relatives à la taille fourniraient aux utilisateurs une meilleure connaissance du sous-secteur. Cela permettrait en outre aux chercheurs et aux analystes d'examiner les différences concernant la taille à partir du nombre d'employés et du P.I.B., tout en fournissant des renseignements supplémentaires sur la composition des organisations communautaires dans des domaines spécifiques.

Comme il a été mentionné plus haut, il serait aussi extrêmement utile de disposer d'information supplémentaire sur les institutions sans but lucratif qui sont classées dans les secteurs privé et public. Ce groupe, étiqueté « Autre, de base » dans le graphique de la page 5, représente 13 % du P.I.B. dans le secteur sans but lucratif, et un tiers du P.I.B. dans le secteur sans but lucratif de base. Une simple ventilation par industrie, incluant le nombre total

de travailleurs, les heures et les salaires, et le nombre total d'organisations, s'avérerait extrêmement utile et permettrait aux utilisateurs de mieux connaître ce groupe d'institutions sans but lucratif.

Possibilités de poursuivre le développement de données

D'autres produits de données offerts par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête annuelle sur les industries de services pourraient servir de modèles en vue de poursuivre le développement de données. Deux de ces enquêtes, qui examinent Les établissements du patrimoine (publication 87F0002X; CANSIM 361-0008 et 361-0027) et les Arts de la scène (publication 87F0003X; CANSIM 361-0009 et 361-0029), fournissent des statistiques sur les institutions sans but lucratif. Ces enquêtes offrent des ventilations des revenus et des dépenses d'exploitation, ainsi que des données sur le nombre total d'employés et sur la masse salariale totale. En outre, une enquête sur les Établissements de soins pour bénéficiaires internes (publication 83-237-X; CANSIM 107-5501 à 107-5512) examine les différentes caractéristiques de ces établissements et présente de l'information sur les organismes sans but lucratif³.

Ces enquêtes et d'autres enquêtes menées sur le même modèle pourraient permettre d'en apprendre davantage sur les institutions sans but lucratif qui font partie des catégories du SCIAN dont la définition est étroite. Cette information intéresserait particulièrement les segments du secteur sans but lucratif qui seraient couverts; étant donné que le secteur est très vaste, l'information ciblant des sous-secteurs particuliers peut présenter un plus grand intérêt pour les organisations que l'information au sujet du secteur communautaire dans son ensemble, ou que l'information agrégée sur de vastes groupes de la classification des industries qui n'ont peut-être pas grand-chose en commun avec d'autres organisations.

3. La plupart des données ne sont pas ventilées d'après le statut des propriétaires des établissements (c.-à-d. à but lucratif, gouvernemental, sans but lucratif), mais ces ventilations sont disponibles sur demande, sous forme de tabulation spéciale.

Le développement de données serait particulièrement souhaitable pour les catégories du SCIAN où l'on retrouve bon nombre d'institutions sans but lucratif qui sont classées dans le secteur privé. Les institutions sans but lucratif qui se retrouvent dans ces catégories font souvent concurrence aux sociétés et aux entreprises, c'est pourquoi l'accès aux données sur toute l'industrie (selon les secteurs public, privé et sans but lucratif) pourrait fournir une information précieuse sur l'industrie et sur le rôle que les institutions sans but lucratif et d'autres types d'organisations jouent sur le marché. Par exemple, des comparaisons pourraient être particulièrement instructives dans les domaines Services de garderie (SCIAN 624410) et Développement et logement (SCIAN 5311); ces deux catégories contiennent bon nombre d'institutions sans but lucratif, mais, étant donné que ces institutions chargent souvent pour leurs services le taux du marché (ou pour le moins ne chargent pas de tarif nominal), on considère qu'elles ne font pas partie des ISBLSM. Ces deux catégories d'industrie comprennent aussi des organismes à but lucratif et des organisations gérées par le gouvernement. Aussi ces données pourraient générer des comparaisons très révélatrices des similitudes et des distinctions entre les différents types d'organisations. Comme les coûts pour créer et réaliser ces enquêtes ne sont pas négligeables, et comme la demande continue pour ces données peut être faible, Statistique Canada pourrait examiner avec le Conseil RH les industries où il serait plus profitable d'établir ces comparaisons. Par exemple, les domaines d'intérêt pourraient comprendre les industries où la majorité (ou une grande proportion) des organisations sont des institutions sans but lucratif, ou les industries où les institutions sans but lucratif connaissent une forte croissance. Pour ces industries, Statistique Canada pourrait envisager d'ajouter des enquêtes sur une base intermittente (p. ex., tous les semestres), si la demande pour les données est limitée.

Conclusion

Les données disponibles grâce au Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

constituent des renseignements très appréciés au sujet du secteur sans but lucratif. Étant donné que peu de sources de données identifient spécifiquement les institutions sans but lucratif ou leurs travailleurs, toutes les enquêtes ou bases de données qui peuvent fournir de l'information sur ce secteur sont très précieuses et elles devraient être utilisées à leur plein potentiel. Les données du Compte satellite présentent des applications possibles pour la recherche en plus de constituer une source d'information sur le marché du travail. Toutefois, afin de maximiser ces possibilités, l'information et son importance devront être expliquées et communiquées aux utilisateurs potentiels, en exposant notamment quelles sont les données, la façon dont elles sont produites, et le moyen d'avoir accès à l'information. De plus, même si un travail analytique a déjà été réalisé, pour que les données soient utilisées à leur pleine valeur il faudra continuer à les analyser et à les mettre en contexte afin d'intéresser les utilisateurs, spécialement ceux qui ne connaissent pas très bien les ensembles de données à grande échelle; beaucoup de personnes et de petites organisations sont des utilisateurs potentiels d'IMT, mais ont besoin d'aide sous forme d'analyse pour interpréter l'information et faire en sorte qu'elle reflète leur place au sein du secteur.

Dans leur forme actuelle, les données du SCNC et celles sur les ISBLSM peuvent dresser un portrait partiel de l'IMT, mais ces données soulèvent des questions supplémentaires auxquelles on pourra répondre en changeant la présentation des données et la façon dont on en fait le rapport. Tout d'abord, des renseignements supplémentaires sur les institutions sans but lucratif, qui ne sont pas fournis dans les données concernant les catégories ISBLSM, hôpitaux, collèges et universités, aideraient à mettre en contexte l'information disponible et à combler des lacunes au chapitre des connaissances sur beaucoup d'institutions sans but lucratif qui ne sont pas représentées dans les catégories actuelles; ces institutions pourraient donc être intégrées au portrait du secteur sans but lucratif élargi, et on pourrait disposer sur elles d'autant de données qu'on en a sur les ISBLSM. L'applicabilité générale de l'information pourrait aussi être renforcée en fournissant de

l'information sur le nombre d'institutions de la catégorie ISBLSM et du secteur sans but lucratif de base; bien qu'il puisse être intéressant de mesurer le secteur en fonction du nombre de ses travailleurs et du P.I.B., beaucoup d'utilisateurs seraient en mesure de mieux comprendre les données si on ajoutait le nombre de ces institutions aux rapports actuels. En outre, les utilisateurs trouveraient les données plus applicables si des ventilations sous-provinciales étaient fournies chaque fois que c'est possible, afin d'améliorer l'analyse pour les petites régions de grandes provinces. Enfin, des analyses supplémentaires mettraient en lumière les tendances au sein du secteur sans but lucratif. En plus des données du SCNC et de celles sur les ISBLSM, d'autres enquêtes et publications de Statistique Canada qui identifient les institutions sans but lucratif pourraient servir de modèles pour examiner les domaines spécifiques qui ne sont pas bien couverts dans les données actuellement disponibles, par exemple les services de garderie et le logement.

En bref, l'information qu'offre actuellement Statistique Canada, particulièrement par l'entremise du Compte satellite, représente un point de départ en vue de dresser un meilleur

portrait de l'IMT pour le secteur communautaire. Tant Statistique Canada que les chercheurs qui travaillent dans et pour le secteur communautaire peuvent s'appuyer sur ces données afin d'accroître la disponibilité des données ainsi que le niveau d'analyse offert aux utilisateurs. Par ailleurs, le Conseil RH a un rôle important à jouer en tant que catalyseur, afin de faire connaître aux organisations et aux utilisateurs finaux l'information et les outils (analyse et soutien) nécessaires pour utiliser efficacement les données. Au fil du temps, à la faveur du développement des données et de l'engagement des intervenants, ces données pourraient devenir une riche source d'IMT pour les organisations communautaires, une importante source d'information pour les chercheurs, et un outil analytique pour les décideurs. Il est à souhaiter que grâce à la poursuite du développement de l'IMT et à la collaboration entre Statistique Canada, le Conseil RH et l'ensemble du secteur communautaire, ces données puissent être utilisées à leur plein potentiel et qu'on puisse combler les lacunes des ensembles de données actuelles, afin de mieux servir le secteur communautaire.

Groupe d'intervenants

Pour examiner les données disponibles sur les ISBLSM, leur valeur et leur intérêt pour le secteur communautaire, et pour discuter de la façon d'intégrer ces données au travail du Conseil RH en faveur de l'IMT, on a demandé à des experts qui font partie du secteur de donner leur avis ainsi que des conseils. Un groupe d'intervenants a été créé avec plusieurs membres influents du comité consultatif sur l'IMT qui avait été mis sur pied pour les phases antérieures de ce projet. Lors de leur participation aux phases antérieures du travail du Conseil RH en faveur de l'IMT, ces personnes avaient démontré leurs connaissances de l'IMT sur les organisations communautaires, et elles s'étaient montrées sensibles aux besoins d'IMT de ces organisations et du secteur en général.

On retrouvait parmi les membres :

- Catherine Crucil – gestionnaire de programme, Labour Market Partnership, The Vancouver Foundation
- Peter Elson – conseiller en recherche principal, Université Mount Royal
- Mike Grogan – vice-président, Programmes et activités, Calgary Chamber of Voluntary Organizations
- David Lasby – directeur, Recherche, Imagine Canada

Les intervenants ont offert bénévolement leur temps afin d'étudier l'information sur la classification des ISBLSM et d'offrir leurs pensées et leurs idées sur la façon dont cette information pourrait être utilisée par le Conseil RH dans le cadre du développement de l'IMT. Spécifiquement, on a demandé au groupe de discuter des applications possibles des données pour ce qui est de l'IMT, y compris des questions auxquelles ces données permettent de répondre et des questions que ces données soulèvent; des besoins du secteur pour des données supplémentaires; et des priorités en vue de poursuivre le développement des données.